

# LES CAARUD EN 2015

## ANALYSE DES RAPPORTS D'ACTIVITÉ ANNUELS STANDARDISÉS (ASA-CAARUD)



Cristina  
Díaz Gómez  
(OFDT)



# Table des matières

Avant-propos.....	5
Le dispositif des CAARUD .....	5
Le rapport ASA-CAARUD.....	6
Méthode.....	7
Suivi du dispositif.....	7
Questionnaire.....	7
Participation .....	7
Résultat de l'exploitation des Rapports d'Activité en 2015 .....	8
Organisation générale des CAARUD, moyens et modes de fonctionnement .....	8
Répartition des CAARUD sur le territoire national.....	8
Financement des structures.....	14
Moyens en personnel et taille d'équipe.....	15
Structure de personnel.....	19
Lieux d'accueil .....	21
Prestations.....	22
Capacité d'accueil et d'intervention .....	24
Files actives annuelles en 2015 .....	25
Fréquence des contacts par modalité d'accueil.....	26
Activité des CAARUD .....	27
Distribution du matériel de prévention .....	27
Entrée en contact et accompagnement socio-sanitaire .....	29
Modalités pratiques d'intervention .....	31
Interventions en milieu festif .....	31
Actions de médiation sociale .....	32
Annexes .....	33
Références réglementaires .....	34
Références bibliographiques.....	35
Liste des sigles .....	36
Liste des CAARUD .....	37

# Remerciements

Remerciements à l'ensemble des personnels des CAARUD et aux ARS pour la collecte des données et leur mise à disposition.

Remerciements particuliers à la DGS pour son soutien financier et à Pierre-Yves Bello et Malisa Rattanatray pour leur précieuse contribution au suivi du dispositif.

Des remerciements particuliers aux membres de l'OFDT qui ont participé à la finalisation et à la relecture de ce rapport : Eric Janssen, Maïtena Milhet, Agnès Cadet-Taïrou et à Julien Morel d'Arleux.

# Avant-propos

## Le dispositif des CAARUD

En France, la politique de réduction des risques et des dommages (RdRD) auprès des usagers de drogues a été impulsée par des associations de lutte contre le sida et du secteur du soin pour les usagers de drogues en réponse à l'épidémie de sida survenue dans les années 1980. Afin de limiter la transmission du VIH chez les usagers de drogues, cette politique s'est peu à peu développée jusqu'à être institutionnalisée en 2004. Première mesure phare adoptée par les autorités françaises, la vente libre en pharmacie du matériel d'injection stérile a été autorisée par décrets (décret Barzach de 1987, décret 11 août 1989). D'autres mesures se sont mises en place plus tardivement : la distribution gratuite du matériel d'injection par l'intermédiaire des acteurs du réseau associatif (décret du 7 mars 1995) et l'accès aux traitements de substitution aux opioïdes (TSO) (Circulaire DGS/SP3/95 n°29 du 31 mars 1995 relative au traitement de substitution pour les toxicomanes dépendants aux opiacés : Circulaire dite "Girard"). Afin d'accompagner la mise en place des actions impulsées à l'échelle des territoires, plusieurs circulaires ont également été adoptées à destination des services sanitaires déconcentrés et des municipalités permettant le lancement à titre expérimental de dispositifs et programmes tels que les centres d'accueil d'urgence (Sleep'In, Boutiques) et des programmes spécifiques d'accès au matériel stérile et aux traitements de substitution (Programmes d'échanges de seringues - PES, Bus méthadone). Au début des années 2000, les pouvoirs publics marquent leur volonté politique d'abandonner le caractère expérimental de certaines mesures et de consolider le dispositif, son assise juridique et ses missions. L'officialisation de cette approche se traduit en 2004 par l'inscription de la réduction des risques dans la loi de santé publique et en 2005 par la création des Centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (CAARUD).

Leur objectif est de limiter l'impact des consommations de drogues, en particulier les infections virales, en informant sur les risques liés aux différentes substances et à leurs modalités de consommation, en permettant l'accès à du matériel de consommation réduisant ces risques (seringues stériles, filtres, pailles, pipes à crack...) et en favorisant l'accès aux soins et aux droits sociaux. Depuis 2006, les associations ayant obtenu le statut de CAARUD sont considérées comme des établissements médico-sociaux et sont dotées d'un financement de l'Assurance maladie, au même titre que les Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA).

Les articles R.3121-33-1 à R.3121-33-4 du code de la santé publique issus du décret N°2005-1606 du 19 décembre 2005 confirment ce changement de statut et définissent les missions suivantes pour les CAARUD :

- L'accueil collectif et individuel des usagers de drogues ainsi qu'une information et un conseil personnalisé.
- Le soutien aux usagers dans l'accès aux soins et aux droits sociaux (logement, insertion ou réinsertion professionnelle).
- La mise à disposition de matériel de prévention des infections.
- L'intervention de proximité à l'extérieur du centre en vue d'établir un contact avec les usagers.
- Le développement des actions de médiation sociale.

L'article R.3121-33-2 du Code de santé publique précise en outre qu'ils participent au dispositif national de veille en matière de drogues et de toxicomanies, à la recherche, à la prévention et à la formation sur l'évolution des pratiques des usagers.

## Le rapport ASA-CAARUD

Afin de suivre ce dispositif et son public, la Direction générale de la santé et les Agences régionales de santé s'appuient sur les rapports d'activité annuels des structures transmis à l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT), en vue de leur analyse (Circulaire du 2 janvier 2006 et arrêté du 16 janvier 2006 fixant le rapport d'activité type). Ce versant est complété par l'enquête ENa-CAARUD réalisée de manière périodique par l'OFDT auprès des usagers vus dans les structures.

Après avoir exposé la méthodologie de collecte des données et d'analyse, le présent rapport examine en premier lieu la couverture territoriale des CAARUD, les moyens alloués aux structures et leurs modes de fonctionnement. Une seconde partie se penche sur la capacité d'accueil du dispositif et les publics reçus (taille de la file active annuelle, répartition selon les structures et fréquence des contacts). La dernière partie du rapport s'intéresse à l'activité proprement dite des CAARUD. Elle décrit les services et les prestations assurés par les structures, en particulier les mesures d'accueil, les modalités d'intervention ainsi que les actes réalisés par les équipes et détaille les différents matériels mis à disposition des usagers par les structures. Les interventions en milieu festif et les démarches visant la médiation sociale effectuées par les équipes sont présentées à la fin du rapport.

# Méthode

## Suivi du dispositif

Depuis 2006, l'OFDT analyse annuellement les données collectées issues des rapports d'Activité Standardisés Annuels des CAARUD (ASA-CAARUD) mis en place par la DGS afin d'assurer le suivi et l'évaluation du dispositif à l'échelle nationale.

En 2009, le questionnaire a été révisé afin d'améliorer le recueil d'information en tirant les enseignements des trois premières années d'analyse. Le module actuel est issu d'une réflexion commune menée à l'initiative de l'Association française pour la réduction des risques liés à l'usage de drogues (AFR) en collaboration avec l'OFDT et les autorités sanitaires.

## Questionnaire

Le questionnaire visant la description de l'activité annuelle est organisé en une série de volets couvrant l'ensemble des missions, activités et modes de fonctionnement des structures : budget, membres de l'équipe, modalités et lieux d'intervention, accueil et services proposés, file active et nombre de contacts, actes réalisés et modalités de réalisation des actes, mise à disposition de matériel de prévention, médiation sociale (voir Annexe II).

Les réponses ont été recueillies à l'aide d'un questionnaire en ligne. La base des données constituée a été transmise à l'OFDT pour nettoyage et conduite des traitements statistiques. Les analyses ont été réalisées sur SPSS 19.

Le présent rapport se focalise sur les données d'activité de l'année 2015.

## Participation

En 2015, l'exploitation des rapports d'activité a porté sur la totalité des structures implantées en France métropolitaine, les 140 CAARUD de l'Hexagone ayant transmis leurs données (soit 146 au total à l'échelle nationale, en ajoutant les six structures en activité dans les territoires d'Outre-mer). En 2014, ils étaient 138 en métropole soit 144 sur l'ensemble de la France. L'exploitation des rapports d'activité pour les structures implantées dans les territoires d'Outre-mer n'est pas complète, un CAARUD n'ayant pas transmis son rapport d'activité annuel en 2015.

# Résultat de l'exploitation des Rapports d'Activité en 2015

## Organisation générale des CAARUD, moyens et modes de fonctionnement

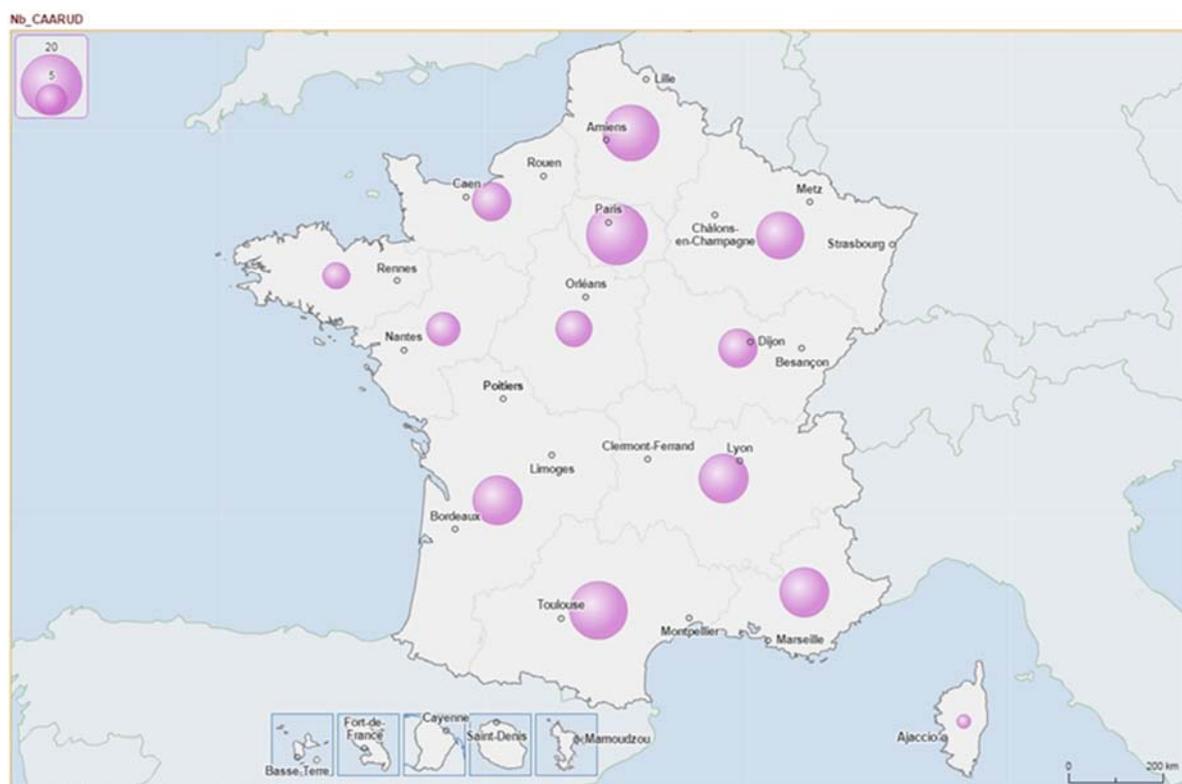
### Répartition des CAARUD sur le territoire national

En 2015, le système de suivi national ASA-CAARUD (Activité Standardisé Annuel) recense 146 structures au total dont six d'entre elles sont implantées dans les territoires d'Outre-mer. Deux nouvelles structures ont démarré leur activité en 2015, l'une dans la commune de Bourg-en-Bresse dans l'Ain et l'autre à Saint Quentin dans le département de l'Aisne. Malgré ses nouvelles autorisations, la couverture géographique des structures de réduction des risques n'est pas complète et leur répartition sur le territoire demeure hétérogène. La répartition des CAARUD recensées en 2015 est présentée ci-après (voir cartes régionales en annexe) :

Nombre de structures recensées en 2015 par région	Nb CAARUD, données 2015
Île-de-France	20
Occitanie	18
Hauts-de-France	17
Nouvelle-Aquitaine	13
Auvergne-Rhône-Alpes	13
Provence-Alpes-Côte d'Azur	13
Grand Est	12
Bourgogne-Franche-Comté	8
Centre-Val de Loire	7
Normandie	8
Bretagne	4
Pays de la Loire	6
Corse	1
<b>Total France métropolitaine</b>	<b>140</b>
Guyane	3
Guadeloupe	1
La Réunion	1
Martinique	1
<b>Total Outre-mer</b>	<b>6</b>

Source : OFDT/DGS, ASA-CAARUD, 2015

## Répartition des CAARUD par région en 2015



Source : OFDT/DGS, ASA-CAARUD, 2015

Au total, huit départements sont dépourvus de CAARUD : le département de Hautes-Alpes dans la région PACA, les départements de Corrèze et de la Creuse dans la région de Nouvelle-Aquitaine, le département de Lozère dans la région Occitanie, la Manche en Normandie, la Meuse dans la région Grand Est, le département de Haute-Corse et celui de Mayotte dans les territoires d’Outre-mer.

### Départements dépourvus de CAARUD en 2015

Régions	Nom du départements	N° de département	Population des 20-74 ans (données INSEE, 2015)
Grand Est	Meuse	55	126 069
Nouvelle-Aquitaine	Corrèze	19	156 405
Nouvelle-Aquitaine	Creuse	23	78 538
Occitanie	Lozère	48	50 811
Normandie	Manche	50	326 265
PACA	Hautes-Alpes	05	93 695
Corse	Haute-Corse	2B	119 440
Mayotte	Mayotte	976	98 247

Source : OFDT/DGS, ASA-CAARUD, 2015

Dans les départements qui en sont dotés, les structures sont fortement concentrées dans les communes de grande taille. Ainsi, un peu plus de la moitié des CAARUD (n=77) est implantée dans une commune urbaine de plus de 200 000 d'habitants. Aucune structure ne se trouve en zone rural et seules 3 d'entre elles sont implantées dans une commune urbaine de petite taille (moins de 20 000 habitants). Paris, Lille et Marseille réunissent un nombre important de structures (respectivement 9, 6, 5 CAARUD). Deux autres centres urbains, Bayonne et Nîmes, disposent de 3 structures et une dizaine d'autres agglomérations urbaines sont pourvues de 2 CAARUD (Avignon, Bordeaux, Lyon, Metz, Montpellier, Mulhouse, Nancy, Nice, Rouen et Toulouse). Les communes restantes concernées (une centaine) sont équipées d'un seul CAARUD.

#### Répartition des CAARUD par taille de la commune d'implantation

Taille des communes d'implantation	Effectif	Pourcentage (%)
Commune appartenant à une unité urbaine de 10 000 à 19 999 habitants	3	2,1
Commune urbaine de 20 000 à 49 999 habitants	16	11,0
Commune urbaine de 50 000 à 99 999 habitants	27	18,5
Commune urbaine de 100 000 à 199 999 habitants	23	15,8
Commune urbaine de 200 000 à 1 999 999 habitants	57	39,0
Commune appartenant à l'unité urbaine de Paris	20	13,7
<b>Total</b>	<b>146</b>	<b>100,0</b>

Source : OFDT/DGS, ASA-CAARUD, 2015

À l'échelon départemental, le département du Nord et Paris concentrent le plus grand nombre de CAARUD (une dizaine de lieux d'intervention), suivis des Bouches-du-Rhône, de la Seine-Maritime et du Gard où le nombre de structures est de 6, 5 et 4 respectivement.

## Répartition des CAARUD par département (France métropolitaine)

Nom département	Nom région	Population des 20-74 ans (données INSEE, 2015)	Nombre de CAARUD
Nord	Hauts-de-France	1 708 107	11
Paris	Île-de-France	1 612 674	9
Bouches-du-Rhône	Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 334 522	6
Seine-Maritime	Normandie	830 018	5
Gard	Occitanie	494 712	4
Pyrénées-Atlantiques	Nouvelle-Aquitaine	447 326	3
Seine-Saint-Denis	Île-de-France	1 031 627	3
Hérault	Occitanie	756 456	3
Pas-de-Calais	Hauts-de-France	957 935	3
Meurthe-et-Moselle	Grand Est	489 162	2
Moselle	Grand Est	713 991	2
Haut-Rhin	Grand Est	513 269	2
Gironde	Nouvelle-Aquitaine	1 040 234	2
Rhône	Auvergne-Rhône-Alpes	1 199 933	2
Loiret	Centre-Val de Loire	437 973	2
Seine-et-Marne	Île-de-France	916 862	2
Val-de-Marne	Île-de-France	920 395	2
Loire-Atlantique	Pays de la Loire	892 529	2
Alpes-Maritimes	Provence-Alpes-Côte d'Azur	721 306	2
Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur	694 797	2
Vaucluse	Provence-Alpes-Côte d'Azur	366 376	2
Ardennes	Grand Est	184 806	1
Aube	Grand Est	201 815	1
Marne	Grand Est	382 232	1
Haute-Marne	Grand Est	119 395	1
Bas-Rhin	Grand Est	760 684	1
Vosges	Grand Est	246 467	1
Charente	Nouvelle-Aquitaine	236 018	1
Charente-Maritime	Nouvelle-Aquitaine	424 848	1
Dordogne	Nouvelle-Aquitaine	277 338	1
Landes	Nouvelle-Aquitaine	271 359	1
Lot-et-Garonne	Nouvelle-Aquitaine	218 778	1
Deux-Sèvres	Nouvelle-Aquitaine	242 633	1

Nom département	Nom région	Population des 20-74 ans (données INSEE, 2015)	Nombre de CAARUD
Vienne	Nouvelle-Aquitaine	284 801	1
Haute-Vienne	Nouvelle-Aquitaine	248 811	1
Ain	Auvergne-Rhône-Alpes	417 365	1
Allier	Auvergne-Rhône-Alpes	225 483	1
Ardèche	Auvergne-Rhône-Alpes	213 543	1
Cantal	Auvergne-Rhône-Alpes	97 633	1
Drôme	Auvergne-Rhône-Alpes	328 878	1
Isère	Auvergne-Rhône-Alpes	824 272	1
Loire	Auvergne-Rhône-Alpes	492 210	1
Haute-Loire	Auvergne-Rhône-Alpes	149 235	1
Puy-de-Dôme	Auvergne-Rhône-Alpes	437 699	1
Savoie	Auvergne-Rhône-Alpes	287 657	1
Haute-Savoie	Auvergne-Rhône-Alpes	535 770	1
Côte-d'Or	Bourgogne-Franche-Comté	355 821	1
Doubs	Bourgogne-Franche-Comté	355 282	1
Jura	Bourgogne-Franche-Comté	169 766	1
Nièvre	Bourgogne-Franche-Comté	140 418	1
Haute-Saône	Bourgogne-Franche-Comté	158 097	1
Saône-et-Loire	Bourgogne-Franche-Comté	365 401	1
Yonne	Bourgogne-Franche-Comté	222 731	1
Territoire de Belfort	Bourgogne-Franche-Comté	96 006	1
Finistère	Bretagne	599 396	1
Ille-et-Vilaine	Bretagne	680 694	1
Morbihan	Bretagne	490 273	1
Cher	Centre-Val de Loire	206 804	1
Eure-et-Loir	Centre-Val de Loire	284 146	1
Indre	Centre-Val de Loire	147 899	1
Loir-et-Cher	Centre-Val de Loire	215 971	1
Corse-du-Sud	Corse	105 362	1
Yvelines	Île-de-France	936 534	1
Essonne	Île-de-France	841 187	1
Hauts-de-Seine	Île-de-France	1 079 604	1
Val-d'Oise	Île-de-France	792 953	1
Ariège	Occitanie	101 157	1
Aude	Occitanie	243 398	1
Aveyron	Occitanie	181 141	1

Nom département	Nom région	Population des 20-74 ans (données INSEE, 2015)	Nombre de CAARUD
Gers	Occitanie	125 910	1
Lot	Occitanie	114 568	1
Hautes-Pyrénées	Occitanie	149 947	1
Pyrénées-Orientales	Occitanie	307 726	1
Tarn	Occitanie	250 230	1
Tarn-et-Garonne	Occitanie	165 881	1
Aisne	Hauts-de-France	352 706	1
Oise	Hauts-de-France	542 838	1
Somme	Hauts-de-France	378 768	1
Calvados	Normandie	455 787	1
Eure	Normandie	393 755	1
Orne	Normandie	185 609	1
Maine-et-Loire	Pays de la Loire	519 925	1
Mayenne	Pays de la Loire	194 805	1
Sarthe	Pays de la Loire	368 409	1
Vendée	Pays de la Loire	435 527	1
Alpes-de-Haute-Provence	Provence-Alpes-Côte d'Azur	108 089	1
Meuse	Grand Est	126 069	0
Corrèze	Nouvelle-Aquitaine	156 405	0
Creuse	Nouvelle-Aquitaine	78 538	0
Haute-Corse	Corse	119 970	0
Lozère	Occitanie	50 811	0
Manche	Normandie	326 265	0
Hauts-Alpes	Provence-Alpes-Côte d'Azur	93 695	0

Source : OFDT/DGS, ASA-CAARUD, 2015

## Financement des structures

Les CAARUD sont très majoritairement financés par le fond de l'Objectif national de dépenses de l'Assurance maladie (ONDAM), conformément au code de l'action sociale et de la famille (art. L. 314-3-3). Les fonds servent principalement à la rémunération du personnel non bénévole, à la location des équipements et infrastructures et à l'achat du matériel pédagogique et de réduction des risques distribué aux usagers.

La dotation versée aux structures situées en France métropolitaine en 2015 représente environ 45,5 millions d'euros (M€) et près de 500 000 € pour les structures situées dans les territoires d'Outre-mer (n=134, douze structures n'ayant pas fourni ces éléments).

<b>Financement ONDAM 2015 (CAARUD)</b>	<b>France métropolitaine (n=131)</b>	<b>Outre-mer (n=3)</b>
Dotation ONDAM pour financement des CAARUD	45 474 389 €	481 718 €
ONDAM pour 1 000 habitants âgés de 20 à 74 ans (données INSEE, 2015)	1 066 €	369 €
ONDAM sur file active des CAARUD	640 €	138 €

Source : OFDT/DGS, ASA-CAARUD, 2015

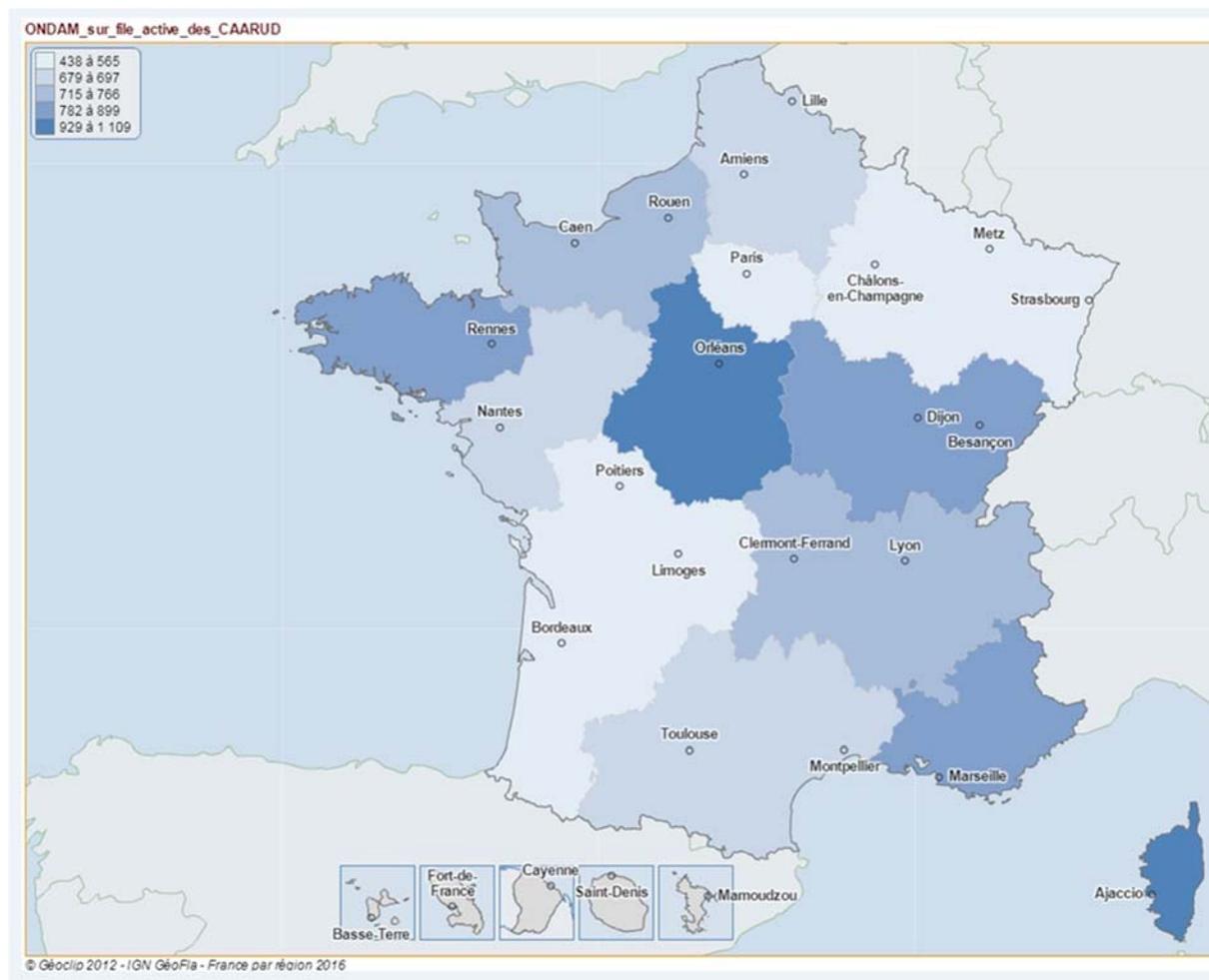
En moyenne, les CAARUD reçoivent une dotation de 1 000 € pour 1 000 habitants âgés de 20 à 74 ans en vue de financer leur fonctionnement annuel. Les structures implantées dans les territoires d'Outre-mer reçoivent en moyenne près de 400 € pour 1 000 habitants. Rapporté à la file active des CAARUD, l'enveloppe ne représente qu'un peu plus de 100 € par usager fréquentant le dispositif contre 600 € environ en moyenne pour les structures de l'Hexagone.

<b>Montant de financement ONDAM des CAARUD (n=134)</b>	<b>Enveloppe ONDAM allouée en 2015 (en euros)</b>
Budget moyen	342 956 €
Budget médian	259 442 €

Source : OFDT/DGS, ASA-CAARUD, 2015

À l'échelon territorial, les budgets de fonctionnement sont plus contrastés, reflétant parfois des inégalités dans l'offre de services de RdRD par rapport aux besoins des usagers. Ainsi, bien que plusieurs indicateurs (recours à l'injection et au sniff, partage de matériel) pointent la Bretagne, les Pays-de-la-Loire et l'Auvergne-Rhône-Alpes comme des régions où les pratiques à risques sont particulièrement élevées, les moyens financiers alloués aux structures situées sur ces territoires sont parmi les plus faibles (600 € pour 1 000 habitants).

## Répartition de la dotation ONDAM par région en 2015 rapportée aux files actives des CAARUD



Source : OFDT/DGS, ASA-CAARUD, 2015

## Moyens en personnel et taille d'équipe

Les actions de réduction des risques conduites par les centres d'accueil ont mobilisé approximativement 850 ETP (équivalents temps plein) en 2015, dont 80 à titre bénévole. La plupart de ces effectifs a été recrutée par les structures de RdRD en activité dans l'Hexagone, les ETP mobilisés par les CAARUD situés dans les territoires d'Outre-mer ne représentant qu'une partie marginale.

## Répartition des ETP selon que les structures soient implantées en métropole et dans les territoires d'Outre-mer

ETP en 2015	France métropolitaine (n=140)	Outre-mer (n=5)	France entière
Nombre d'ETP en 2015	814	38	851

Source : OFDT/DGS, ASA-CAARUD, 2015

À missions égales, il existe une grande disparité de situations en termes de taille d'équipe. Ainsi, la moitié des structures fonctionne avec entre 2,9 ETP et 7,5 ETP. L'autre moitié se répartit équitablement entre les CAARUD situés au-dessus et au-dessous de cette fourchette.

### Répartition des ETP par taille

CAARUD (n=145)	Nombre d'ETP
Nombre d'ETP, en moyenne par CAARUD	5,9
Nombre d'ETP correspondant au quart inférieur des CAARUD (1 <sup>er</sup> quartile)	2,9
Nombre d'ETP correspondant à la moitié de l'échantillon (médiane)	4,3
Nombre d'ETP correspondant au quart supérieur des CAARUD (3 <sup>ème</sup> quartile)	7,5

Source : OFDT/DGS, ASA-CAARUD, 2015

La répartition des valeurs médianes des ETP fait apparaître les fortes variations régionales dans la taille des équipes déployées.

### Répartition régionale du nombre d'ETP (valeur médiane)

Régions (n=145)	ETP médian (50% des CAARUD)
Martinique	1,12
Bourgogne-Franche-Comté	2,75
Normandie	2,78
Corse	3
Centre-Val de Loire	3
Occitanie	3,03
Pays de la Loire	3,3
Nouvelle-Aquitaine	3,72
Auvergne-Rhône-Alpes	3,74
Grand Est	4,2
Bretagne	4,51
Guadeloupe	4,85
Hauts-de-France	5,7
Provence-Alpes-Côte d'Azur	6,28
Île-de-France	7,63
La Réunion	7,8
Guyane	11,95

Source : OFDT/DGS, ASA-CAARUD, 2015

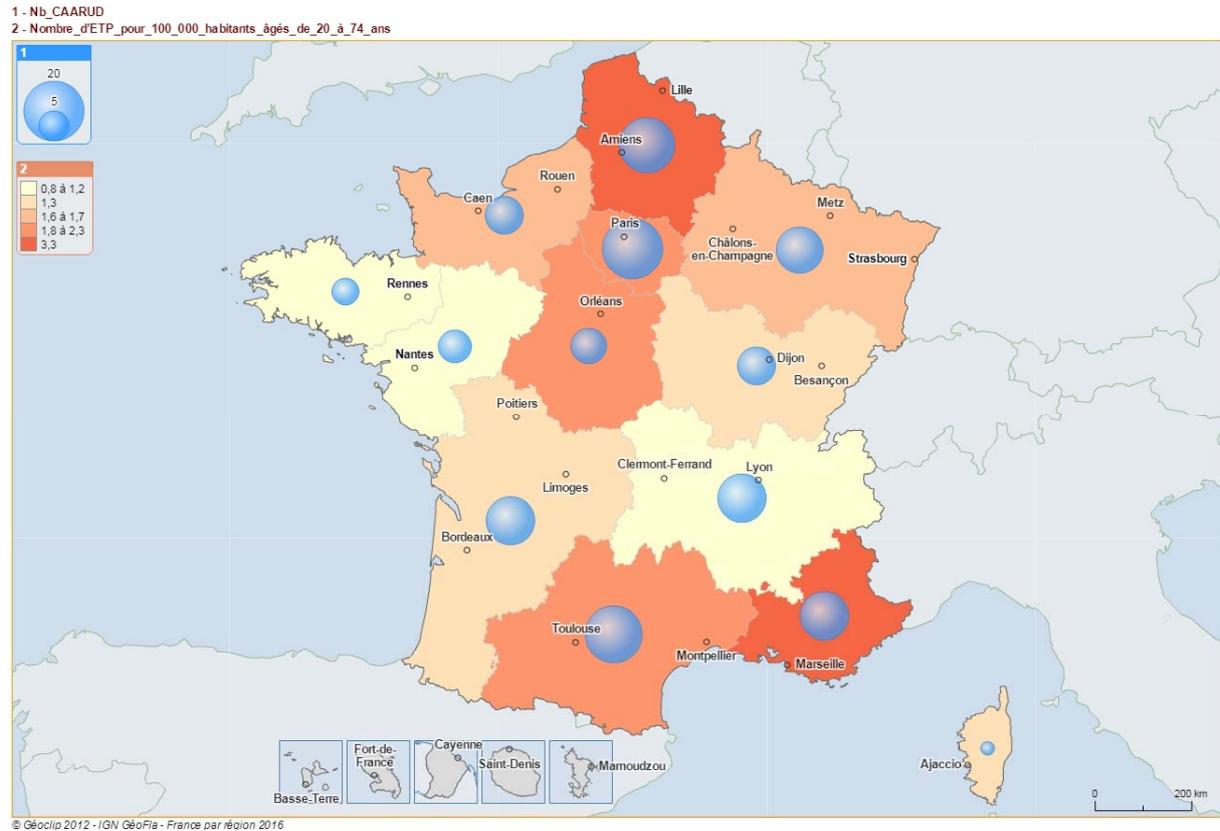
Les équivalents temps plein (ETP) mobilisés en 2015 rapportés à la population montre un simple écart d'un ETP entre les structures implantées dans l'Hexagone et celles situées dans les territoires d'Outre-mer mais les variations régionales sont plus contrastées.

#### Répartition régionale des effectifs rapportés à la population (données INSEE, 2015)

Nom région	Nombre d'ETP en 2015	Nombre d'ETP pour 100 000 habitants âgés de 20 à 74 ans
Grand Est	62,60	1,67
Nouvelle-Aquitaine	51,00	1,30
Auvergne-Rhône-Alpes	62,60	1,20
Bourgogne-Franche-Comté	24,50	1,31
Bretagne	16,80	0,78
Centre-Val de Loire	30,70	1,82
Corse	3,00	1,33
Île-de-France	175,40	2,16
Occitanie	88,00	2,29
Hauts-de-France	131,60	3,34
Normandie	35,60	1,62
Pays de la Loire	21,10	0,88
Provence-Alpes-Côte d'Azur	110,60	3,33
<b>France métropolitaine</b>	<b>813,50</b>	<b>1,91</b>
<b>Outre-mer</b>	<b>37,70</b>	<b>2,89</b>

Source : OFDT/DGS, ASA-CAARUD, 2015

## Répartition des ETP pour 100 000 habitants âgés de 20 à 74 ans par région en 2015



Source : OFDT/DGS, ASA-CAARUD, 2015

Les équivalents temps plein (ETP) mobilisés en 2015 rapportés aux files actives des structures montrent de fortes inégalités dans certains territoires de la métropole. Tandis que les personnels des structures qui se trouvent en Nouvelle-Aquitaine et Île-de-France représentent respectivement 0,64 ETP et 0,90 ETP pour 100 usagers en contact avec le CAARUD, ce ratio est au moins deux fois plus élevé dans les CAARUD situés dans les régions de Centre-Val-de-Loire (1,97 ETP) et Normandie (1,92 ETP).

## Répartition régionale des effectifs rapportés aux files actives des CAARUD

Nom région	Nombre d'ETP en 2015	Nombre d'ETP pour 100 usagers CAARUD en 2015
Grand Est	62,60	1,00
Nouvelle-Aquitaine	51,00	0,64
Auvergne-Rhône-Alpes	62,60	1,37
Bourgogne-Franche-Comté	24,50	1,30
Bretagne	16,80	1,51
Centre-Val de Loire	30,70	1,97
Corse	3,00	1,14
Île-de-France	175,40	0,90
Occitanie	88,00	1,11
Hauts-de-France	131,60	1,37
Normandie	35,60	1,92
Pays de la Loire	21,10	1,14
Provence-Alpes-Côte d'Azur	110,60	1,66
<b>France métropolitaine</b>	<b>813,50</b>	<b>1,15</b>
<b>Outre-mer</b>	<b>37,70</b>	<b>1,08</b>

Source : OFDT/DGS, ASA-CAARUD, 2015

### Structure de personnel

S'agissant de la structure du personnel, on observe que près de la moitié (48 % des ETP dans l'Hexagone et 37 % dans les territoires d'Outre-mer) sont occupés par des éducateurs et animateurs de prévention. Les postes de direction, secrétariat et logistique sont au second rank, ils occupent 20 % des emplois dédiés dans la métropole et près de 30 % dans les territoires d'Outre-mer.

### Répartition des ETP selon métropole et Outre-mer selon la structure de personnel (en nombre)

ETP en 2015	France métropolitaine (n=140)	Outre-mer (n=5)	France entière
ETP éducateur et animateur de prévention	390	14	404
ETP postes support (direction, secrétariat, logistique)	161	10	171
ETP personnel médical (médecin et/ou infirmier)	104	3	107
ETP psychologue et assistant social	42	1	43

Source : OFDT/DGS, ASA-CAARUD, 2015

\* La part d'ETP mobilisant du personnel stagiaire n'est pas présentée dans ce tableau.

Les personnels médical et infirmier sont faiblement impliqués (13 % des ETP dans l'Hexagone et 9 % dans les territoires d'Outre-mer), la présence de psychologues et d'assistants sociaux (5 % des effectifs en métropole et 3 % des ETP dans les territoires d'Outre-mer) étant marginale.

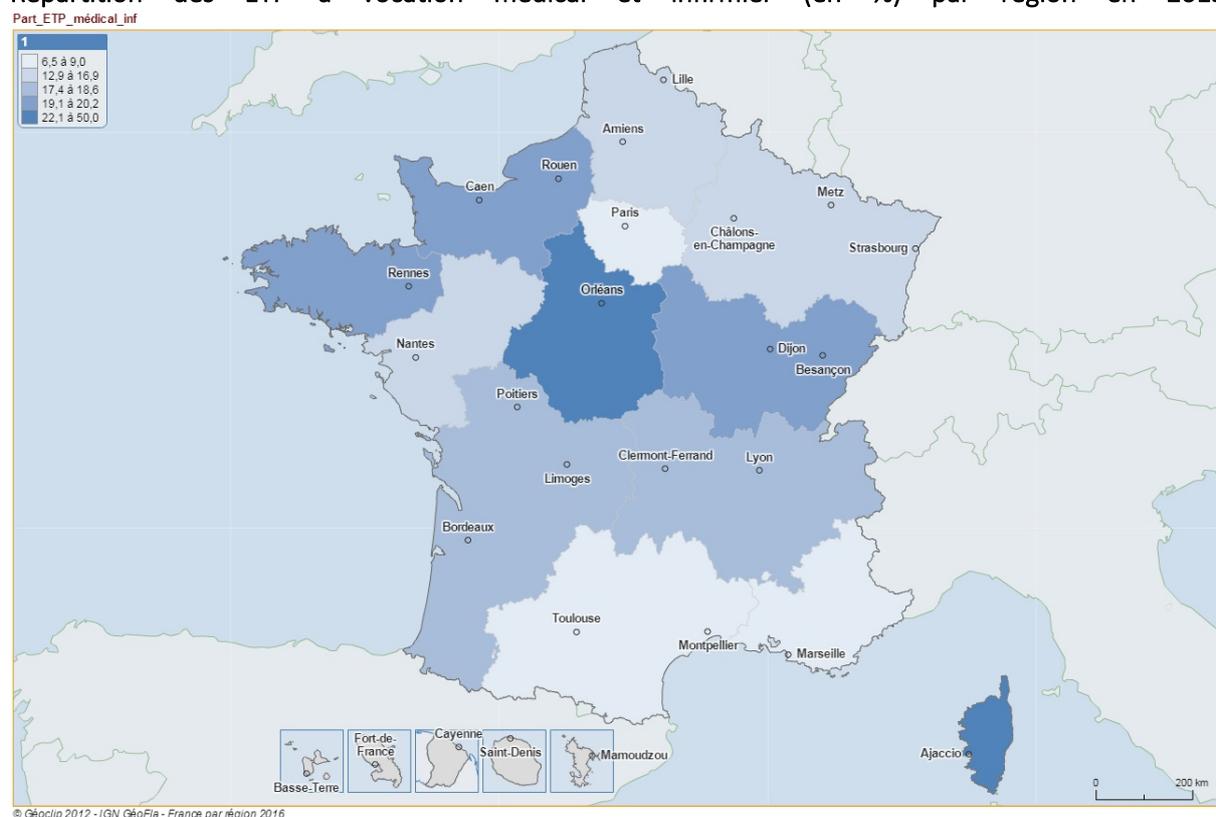
### Répartition des ETP par qualification (en %)

ETP en 2015	France métropolitaine	Outre-mer
Part des ETP relative aux éducateurs et animateurs	47,9	37,1
Part des ETP relative à des postes support	19,8	27,1
Part des ETP mobilisant du temps médical et infirmier	12,7	8,8
Part des ETP mobilisant des psychologues et des assistants sociaux	5,2	2,7

Source : OFDT/DGS, ASA-CAARUD, 2015

\* La part d'ETP mobilisant du personnel stagiaire n'est pas présentée dans ce tableau.

### Répartition des ETP à vocation médical et infirmier (en %) par région en 2015



Source : OFDT/DGS, ASA-CAARUD, 2015

## Lieux d'accueil

Les lieux d'intervention de la RDR sont variés, cherchant à s'adapter à la diversification des usages et des usagers.

### Nombre de lieux d'accueil fixe et d'unités mobiles par CAARUD

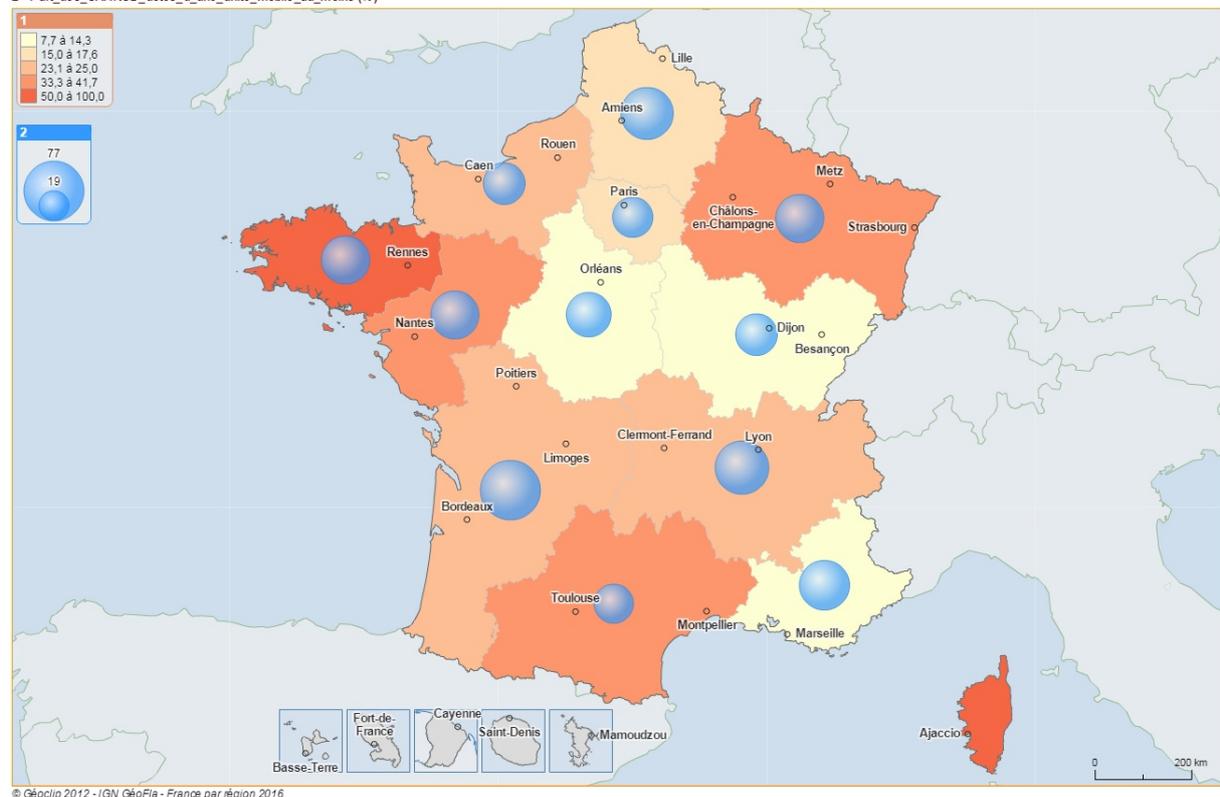
Nombre d'unités mobiles	Nombre de lieux d'accueil fixes				Nombre total (n=145)
	Aucun local fixe	Un local	Un local et une antenne	Plus d'une antenne	
Aucune UM	1	56	11	4	72
Une UM	3	42	11	4	60
Plus d'une	0	10	0	3	13
<b>Nombre total</b>	<b>4</b>	<b>108</b>	<b>22</b>	<b>11</b>	<b>145</b>

Source : OFDT/DGS, ASA-CAARUD, 2015

En 2015, la quasi-totalité des CAARUD accueillent leurs publics dans un local fixe ou dans une unité mobile. Quatre structures n'ont pas encore de local. Le mode de fonctionnement le plus habituel des CAARUD reste le local fixe (74 %) et la moitié d'entre elles disposent d'un accueil mixte (les deux lieux à la fois).

### Part des CAARUD situés dans la région proposant un lieu d'accueil fixe ou mobile (en %) en 2015

1 - Part des lieux d'accueils fixes disposant d'une ou plusieurs antennes en plus du local fixe (%)  
 2 - Part des CAARUD dotés d'une unité mobile au moins (%)



Source : OFDT/DGS, ASA-CAARUD, 2015

## Part des lieux d'accueil disposant des antennes et d'unités mobiles sur l'ensemble des structures en activité dans la région

Nom région	Nombre de CAARUD dans la région	Part des lieux d'accueil fixes disposant d'une ou plusieurs antennes, en plus du local fixe (en %)	Part des CAARUD dotés d'une unité mobile au moins (en %)
Auvergne-Rhône-Alpes	13	23	62
Bourgogne-Franche-Comté	8	13	38
Bretagne	4	50	50
Centre-Val de Loire	7	14	43
Corse	1	100	0
Grand Est	12	42	50
Hauts-de-France	17	18	59
Île-de-France	20	15	35
Normandie	8	25	38
Nouvelle-Aquitaine	13	23	77
Occitanie	18	33	33
Pays de la Loire	6	33	50
Provence-Alpes-Côte d'Azur	13	8	54

Source : OFDT/DGS, ASA-CAARUD, 2015

## Prestations

Les prestations proposées y sont relativement homogènes. À de très rares exceptions près, l'ensemble des CAARUD offrent aux usagers un espace d'accueil et de repos (n=141), fournissent de la nourriture (n=139) et permettent un accès au téléphone et à Internet (n=143). Trois-quart d'entre eux mettent aussi à disposition des espaces sanitaires équipés pour prendre une douche et plus de deux-tiers des structures de RdRD proposent des laveries.

## Nombre de CAARUD par prestation proposée, 2015

Services offerts par le CAARUD (n=145)	Espace d'accueil et de repos	Mise à disposition de nourriture	Accès services de téléphonie, internet	Espace laverie	Espace sanitaires	Casiers mis à disposition des usagers
Non	4	6	2	44	39	39
Oui	141	139	143	101	106	106
<b>En %</b>	<b>97,2</b>	<b>95,9</b>	<b>98,6</b>	<b>69,7</b>	<b>73,1</b>	<b>31</b>

Source : OFDT/DGS, ASA-CAARUD, 2015



## Capacité d'accueil et d'intervention

On entend par file active annuelle d'une structure, le nombre d'usagers de drogues qui a été accueilli par les équipes CAARUD au moins une fois dans l'année. La consigne de remplissage qui est donnée aux intervenants de la structure qui complètent le rapport d'activité c'est qu'un usager ne peut être comptabilisé qu'une seule fois dans l'année. Au travers l'analyse des rapports d'activité de 2015, il apparaît que la file active annuelle des CAARUD représente près de 75 000 personnes. Un peu plus de 40 000 usages sont suivis dans les lieux d'accueil fixe du CAARUD (toutes les structures dotés d'un lieu d'accueil fixe ou plus, ont répondu) et près de 15 000 sont accueillis et accompagnés par les équipes gérant des unités mobiles (10 structures dotées d'une unité mobile n'ont pas fournis de réponse à cette question). Cette valeur est une estimation :

- Pour tenir compte du risque de « doubles comptes », les files actives de certains CAARUD ont été revues à la baisse. Le critère retenu pour le calcul de la file active a été l'accessibilité du point de vue de l'utilisateur, mesurée en nombre de structures implantées dans la commune. Ainsi, le risque de « double compte » a été considéré plus important sur les agglomérations urbaines disposant de plus de 2 CAARUD dans leur démarcation. Ainsi, les files actives des structures situées à Paris (9 structures), Lille (6 structures), Marseille (5 structures), Bayonne et Nîmes (3 CAARUD respectivement) ont été imputées de 5% de l'effectif déclaré.
- Il faut également noter que les structures effectuent un décompte des personnes accueillies par modalité d'intervention. La collecte de données relatives aux files actives a été exhaustive pour l'accueil en lieu fixe mais le recensement des usagers suivis n'a pas été complet pour les autres modalités d'intervention. Ceci dit, le taux de réponse apparaît assez satisfaisant pour les interventions en prison (84 %), les maraudes (80 %) et l'activité de permanences (72 %). S'agissant des interventions dans des squats, le recueil a été plutôt faible, le taux de réponse se situant près de 60 %. De ce fait, les files actives présentées ci-après, à l'exception des lieux d'accueil fixe sont très probablement sous-estimées.

## Files actives annuelles en 2015

### Répartition des files actives par région en 2015 : toute modalité d'accueil confondue

Nom région	Nombre d'usagers vus dans les CAARUD en 2015	Nombre d'usagers des CAARUD pour 10 000 habitants âgés de 20 à 74 ans
Grand Est	6 243	16,70
Nouvelle-Aquitaine	7 948	20,24
Auvergne-Rhône-Alpes	4582	8,80
Bourgogne-Franche-Comté	1 891	10,15
Bretagne	1 114	5,16
Centre-Val de Loire	1 556	9,20
Corse	264	11,72
Île-de-France	19 515	24,00
Occitanie	7 905	20,54
Hauts-de-France	9623	24,42
Normandie	1858	8,48
Pays de la Loire	1846	7,66
Provence-Alpes-Côte d'Azur	6 676	20,12
<b>France métropolitaine</b>	<b>71 021</b>	<b>16,65</b>
<b>Outre-mer</b>	<b>3 502</b>	<b>26,86</b>

Source : OFDT/DGS, ASA-CAARUD, 2015

### Files actives par modalité d'intervention

Files actives en 2015	En nombre	En %
Local	42 014	56%
Unités mobiles	14 222	19%
Sorties de rue	9 995	13%
Permanences	4 090	5%
Squats	2 308	3%
Prison	1 894	3%
<b>Total</b>	<b>74 523</b>	<b>100 %</b>

Source : OFDT/DGS, ASA-CAARUD, 2015

S'agissant des nouveaux usagers accueillis en 2015, leur part représente 32 % dans les lieux d'accueil fixe et 28 % dans les unités mobiles, soit près de 14 000 et 4 000 personnes respectivement. La part des publics féminins est minoritaire, les femmes représentent 18 % des populations accueillies dans les locaux des CAARUD et 22 % des publics suivis dans le cadre des unités mobiles, soit 7 000 et 3 000 femmes respectivement.

### Fréquence des contacts par modalité d'accueil

La fréquence des contacts des usagers avec les équipes de RdRD diffère fortement selon la modalité d'accueil. Ainsi, le nombre médian de passages est beaucoup plus important dans les structures disposant de lieux d'accueil fixe (2 000 contacts annuels par structure) que dans d'autres cadres (400 contacts en unité mobile, 250 contacts en travail de rue, 40 contacts en squat et 30 contacts en prison ou dans le cadre des permanences). En moyenne, les usagers font quinze passages dans l'année dans les lieux d'accueil fixe, un chiffre réduit de plus de moitié s'agissant des unités mobiles et des sorties de rue (6 fois en moyenne). Dans le cadre des permanences, les usagers sont vus en moyenne 5 fois. Les prisons constituent les lieux dans lesquels la fréquence des contacts est la plus faible. Lorsque les équipes interviennent en milieu pénitentiaire, les usagers sont vus 3 fois en moyenne au cours de l'année, suivis des squats où les usagers sont en contact avec les équipes 4 fois en moyenne dans l'année. Un environnement précaire majore l'exposition aux risques sanitaires et infectieux.

Au total, en 2015 on a dénombré un peu plus de 700 000 passages dans les CAARUD situés dans l'Hexagone et 75 000 dans les structures implantées dans les territoires d'Outre-mer. Rapportés aux files actives, on observe que les usagers sont vus plus souvent dans les territoires d'Outre-mer que dans la métropole. Ainsi, tandis qu'un usager métropolitain est en contact avec la structure 10 fois en moyenne par an, ce chiffre est doublé pour les personnes accueillies dans les CAARUD qui se trouvent dans les territoires d'Outre-mer.

### Nombre de passages par structure et rapportés aux files actives

Nom région	Nombre de passages dans les CAARUD en 2015	Nombre de passages rapportés au nombre d'usagers vus dans les CAARUD en 2015
Grand Est	57 583	9,22
Nouvelle-Aquitaine	60 531	7,62
Auvergne-Rhône-Alpes	38 462	8,39
Bourgogne-Franche-Comté	18 057	9,55
Bretagne	7 118	6,39
Centre-Val de Loire	15 521	9,97
Corse	862	3,27
Île-de-France	223 279	11,44
Occitanie	92 877	11,75
Hauts-de-France	94 516	9,82
Normandie	15 954	8,59
Pays de la Loire	16 911	9,16
Provence-Alpes-Côte d'Azur	82 693	12,39
<b>France métropolitaine</b>	<b>724 364</b>	<b>10,20</b>
<b>Outre-mer</b>	<b>75 448</b>	<b>21,54</b>

Source : OFDT/DGS, ASA-CAARUD, 2015

## Activité des CAARUD

### Distribution du matériel de prévention

Réduire les prises de risque liées aux consommations en favorisant un accès large aux outils de RdRD constitue une priorité de la politique de santé. L'injection et le sniff demeurent des modes d'usage très répandus parmi les populations accueillies dans les CAARUD. En 2015, 47 % des usagers ont eu recours à la voie intraveineuse et 32 % déclarent avoir sniffé au cours du dernier mois. Les CAARUD jouent un rôle central dans la mise à disposition de matériel stérile et à usage unique limitant ainsi la réutilisation et le partage des outils de consommation. En 2015, la contribution des CAARUD à la distribution des outils de RdRD représente 7,3 millions de seringues.

### Mise à disposition du matériel de RdRD par le réseau des CAARUD en 2015

<b>Matériel d'injection</b>	<b>France entière</b>	<b>Évolution 2014-2015 (en %)</b>
Seringues à l'unité	4 655 141	+4,2
Seringues en trousse par automates	457 028	+5,9
Seringues en trousse par l'équipe	1 091 216	+7,9
Seringues en trousse par le réseau de pharmacies	1 068 808	+20,7
<b><i>Nb total seringues distribuées</i></b>	<b>7 272 193</b>	<b>+7,0</b>
Aiguilles	266 222	-35,7
Cupules stériles	2 459 330	+4,5
Filtres stériles	1 434 137	-16,7
Eau ( fioles de 5 ml)	2 682 100	+1,8
Tampons alcoolisés	2 727 836	-0,2
<b><i>Nb total de trousses (automates, équipe, pharmacies partenaires)</i></b>	<b>1 308 526</b>	<b>+12,4</b>

<b>Matériel de sniff</b>	<b>France entière</b>	<b>Évolution 2014-2015 (en %)</b>
Petits carnets de feuilles « roule ta paille »	652 283	+13,2
Sérum physiologique	226 935	+101,4
Autre matériel sniff (crèmes, kits, strawbags)	14 143	+1,7
<b>Matériel pour inhalation</b>	<b>France entière</b>	<b>Évolution 2014-2015 (en %)</b>
Doseurs (tubes)	140 046	+33,7
Embouts	62 869	+25,1
Lames	19 022	+16,3
Kits d'inhalation	19681	+83,2
<b>Matériel de prévention des IST</b>	<b>France entière</b>	<b>Évolution 2014-2015 (en %)</b>
Préservatifs masculins	848 858	-4,7
Préservatifs féminins	42 041	+4,4
Gel lubrifiant	272 900	-16,7
<b>Autres matériels de prévention</b>	<b>France entière</b>	<b>Évolution 2014-2015 (en %)</b>
Éthylotests	44 732	-21,8
Bouchons à oreilles	28 649	+52,6
Brochures et flyers distribués par les officines de pharmacie partenaires	46109	+11,0
Brochures et flyers distribués par les équipes CAARUD	154425	-11,5

Source : OFDT/DGS, ASA-CAARUD, 2015

\* Ce tableau présente les matériels de RdRD délivrés par les équipes des structures et via des automates du réseau CAARUD mais aussi par l'intermédiaire des pharmacies partenaires. Il ne recense pas les matériels fournis hors dispositif CAARUD.

En plus du réseau de mise à disposition de seringues développé par les CAARUD, l'approvisionnement en matériels de prévention repose sur la vente de trousses d'injection en pharmacies. Le nombre de Stéribox vendus en officine s'est élevé à 1,67 million, soit 3,34 millions de seringues. Cette offre est complétée par les autres dispositifs de RdRD. En 2015, 600 000 seringues ont été distribuées par l'intermédiaire des automates hors réseau CAARUD. Les Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) ont fourni un peu plus de 400 000 unités et près de 250 000 seringues ont été délivrées dans le cadre du programme d'échange de seringues (PES) par envoi postal. Au total, toutes modalités d'offre réunies, la distribution de matériel d'injection est estimée à 11,9 millions de seringues en 2015.

### Entrée en contact et accompagnement socio-sanitaire

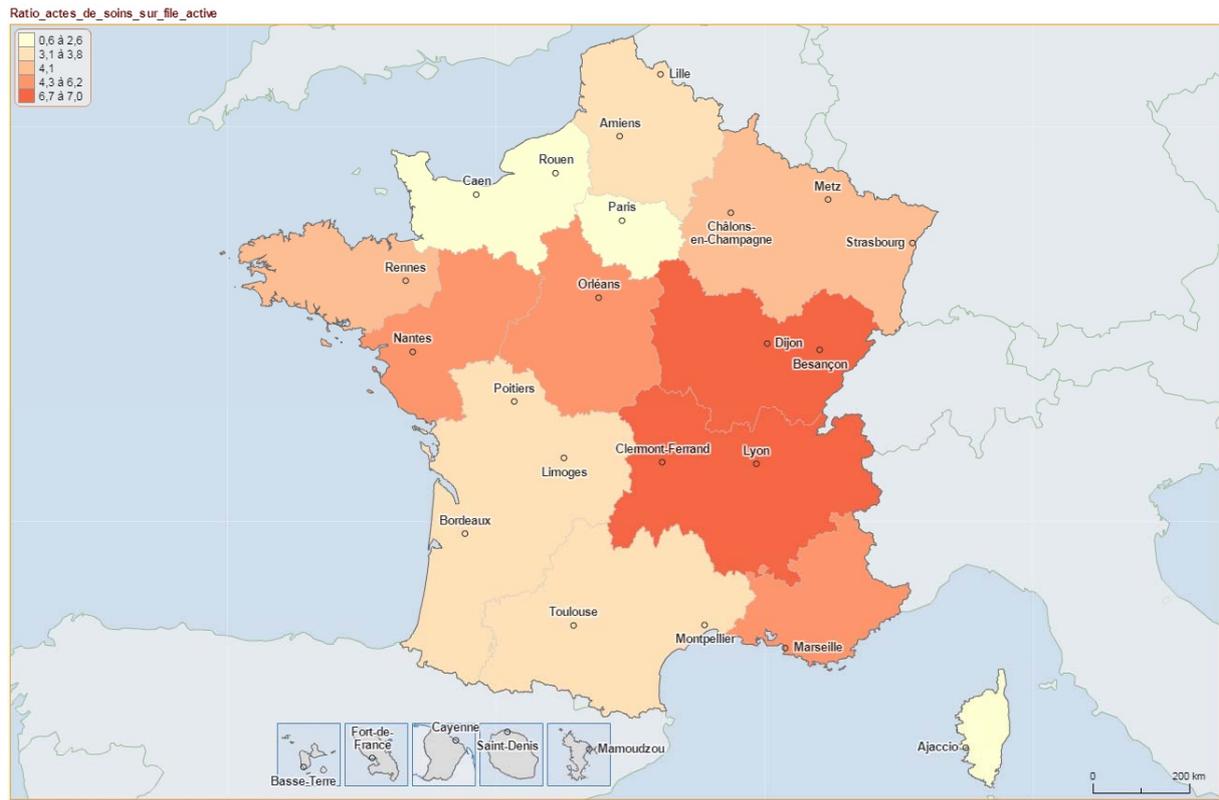
Les CAARUD répondent également à leurs missions en proposant certains services et prestations essentielles pour les usagers de drogues en situation de grande fragilité. Pour les intervenants l'un des défis majeurs consiste à établir un lien durable avec ces usagers. Ainsi, en 2015, les actes le plus fréquemment réalisés concernent le maintien d'un lien social ou l'écoute (40%), la réduction des risques liés à l'usage de drogues et à la sexualité (22 % des actes réalisés) et la réponse aux besoins les plus élémentaires (hygiène de base) qui représentent 18 % du total. Les actes relatifs aux soins et d'accès aux droits sont relativement moins nombreux (6 % et 5 % respectivement). L'accès au dépistage des maladies infectieuses et aux vaccinations, l'accès au logement et à la formation occupent une place très marginale dans les interventions (entre 1 % et 2 %).

#### Répartition des actes par modalité

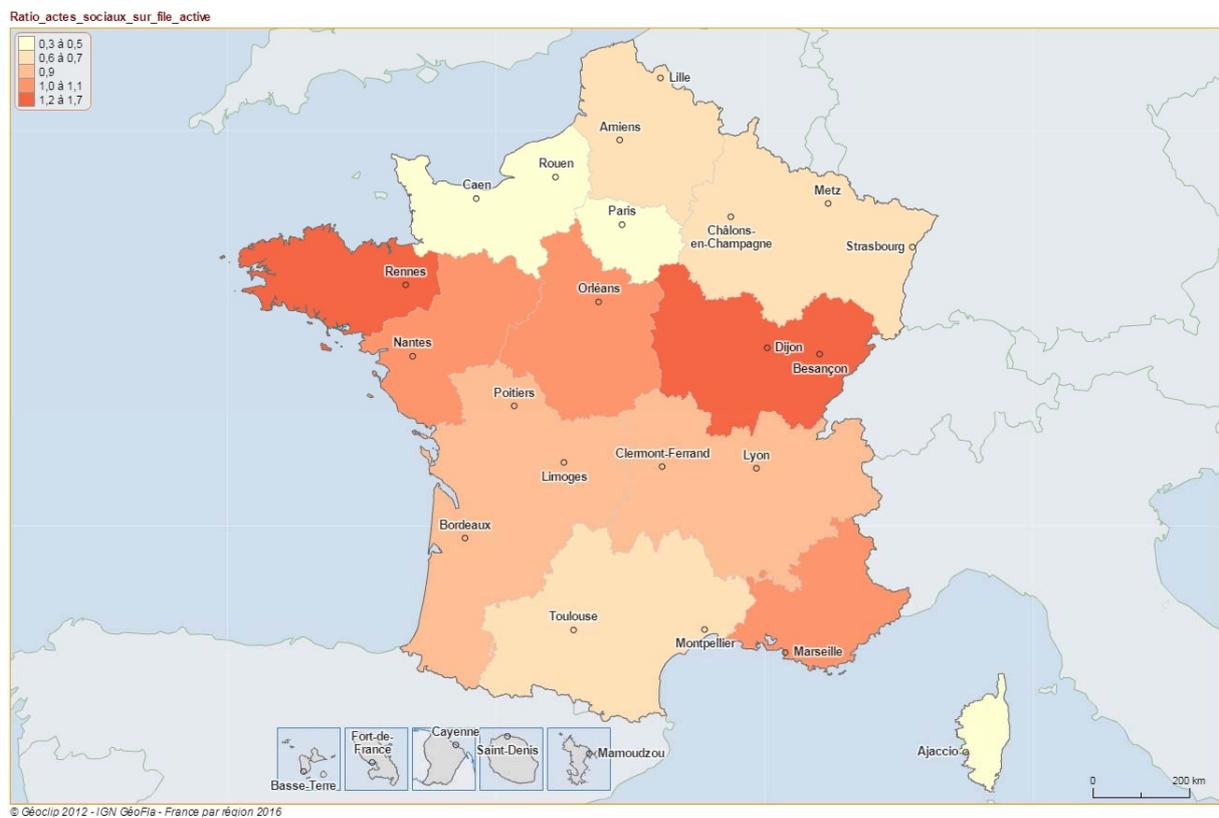
Actes réalisés en 2015 par les CAARUD	En nombre	En %
Accueil/refuge/liens social	677 991	40%
Hygiène	308 561	18%
RDR drogues et sexualité	375 194	22%
Soins (infirmiers, médicaux, dentaires)	103 225	6%
Accès aux MSO et aux traitements (hépatites, VIH)	26 873	2%
Suivi psychologique/psychiatrique	16 768	1%
Dépistage et vaccinations	37 325	2%
Accès aux droits	92 674	5%
Logement hébergement	35 638	2%
Formation et emploi	16 012	1%
<b>Total</b>	<b>1 690 261</b>	<b>100%</b>

Source : OFDT/DGS, ASA-CAARUD, 2015

Rapportés aux files actives régionales, il apparaît que le nombre d'actes relatifs aux soins par usager est singulièrement bas dans les régions d'Île-de-France et Normandie. On fait le même constat s'agissant des actes à vocation sociale par usager fréquentant les structures de RdRD des régions concernées.



Source : OFDT/DGS, ASA-CAARUD, 2015



Source : OFDT/DGS, ASA-CAARUD, 2015

Dans le cadre du plan national contre les hépatites B et C visant à inciter les usagers de drogues au dépistage et à la vaccination, on observe que l'accès au dépistage gratuit de l'hépatite B et C dans l'année a concerné un peu moins d'une trentaine de personnes fréquentant les structures de RdRD. Les variations d'un CAARUD à un autre sont importantes. Par ailleurs, tandis que les structures ayant fait bénéficier d'un dépistage gratuit des hépatites à leurs publics semblent majoritaires (plus de 70 % pour l'hépatite C et 60 % pour l'hépatite B), l'accès à la vaccination anti-VHB apparaît très faible (seule une petite minorité de structures semblent le proposer).

### Suivi de la mesure du plan national contre les hépatites B et C

Nombre d'usagers ayant ....	Nombre	Moyenne	Médiane	Nombre de structures le proposant	En %
bénéficié d'un dépistage gratuit de l'hépatite B dans l'année	2371	27	19	87	60%
bénéficié d'un seul dépistage gratuit de l'hépatite C dans l'année	3014	29	19	103	71%
bénéficié de dépistages répétés gratuits de l'hépatite C (plus de 1 dans l'année)	430	8	4	53	37%
débuté une vaccination anti-VHB	313	6	3	49	34%
ayant bénéficié du schéma vaccinal complet anti-VHB	196	6	3	31	21%

Source : OFDT/DGS, ASA-CAARUD, 2015

### Modalités pratiques d'intervention

En 2015, la quasi-totalité des CAARUD propose aux usagers des démarches d'orientation et des projets d'accompagnement (99 % et 97 % respectivement). S'agissant des modalités pratiques d'intervention, l'entretien individuel se révèle être de très loin la pratique la plus habituelle (99 %) et près de neuf CAARUD sur dix (85 %) proposent des ateliers (photo, théâtre, journal). Enfin, un peu plus d'un tiers des structures réunissent des groupes d'entraide et d'auto-support (43 %).

### Interventions en milieu festif

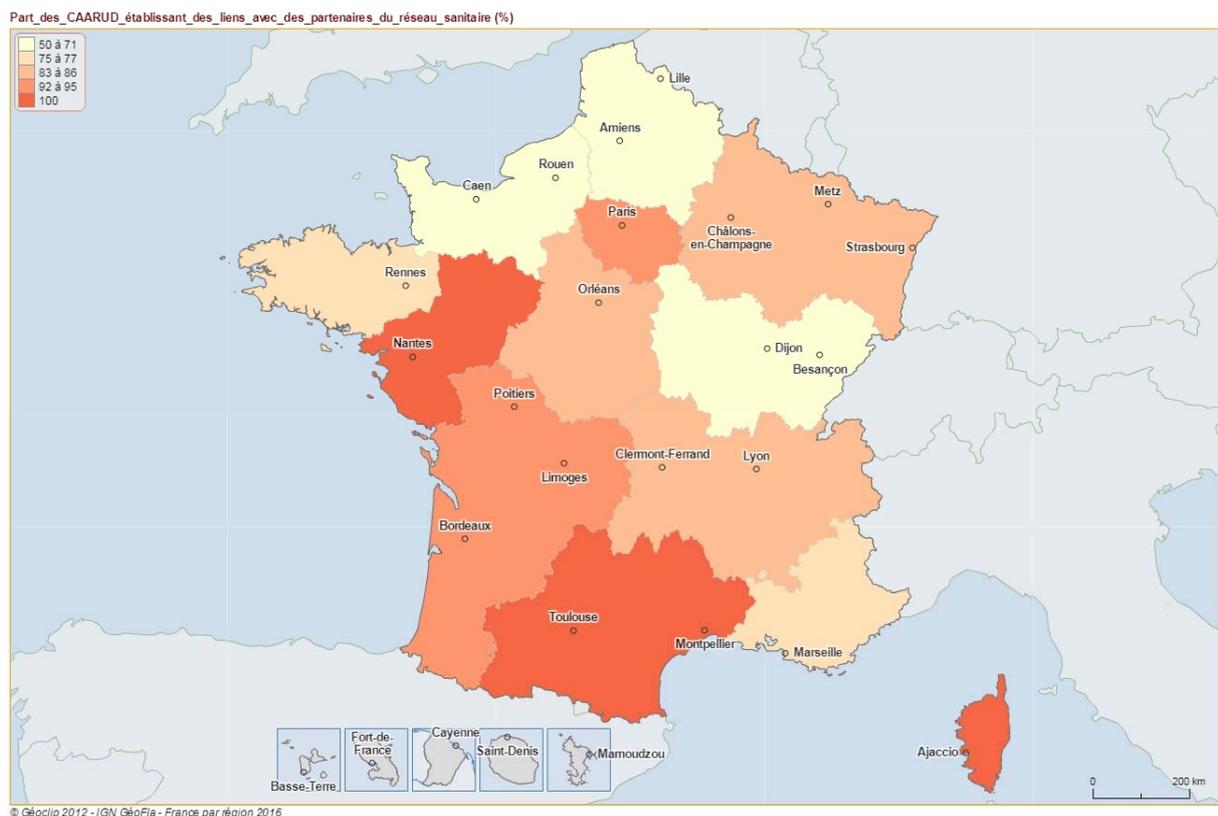
En complément des activités d'accueil, d'accompagnement et d'orientation, les équipes peuvent également intervenir à l'occasion de manifestations musicales ponctuelles (teknivals, festivals, concerts) auprès des publics fréquentant le milieu festif. En 2015, sept structures sur dix (68 %) ont assuré ce type d'intervention, réalisant en moyenne neuf sorties par an. La valeur médiane (50 % des CAARUD) se situe à sept événements festifs par an. Un quart des structures a réalisé trois sorties ou moins dans l'année alors qu'un autre quart des CAARUD a effectué une douzaine de sorties ou plus. S'agissant du nombre de passages par sortie, en 2015 les structures intervenant en milieu festif ont assuré près de 2 500 passages en moyenne, la médiane se situant à près de 1 000 contacts par soirée.

## Actions de médiation sociale

En 2015, les professionnels mènent des actions visant à favoriser l'acceptation du CAARUD au quotidien auprès des autorités locales (82 % des structures), des riverains (72 % des structures) et de la police (62 % des structures). De plus, près de neuf structures sur dix (83 %) rencontrent des partenaires du réseau sanitaire afin de faciliter les orientations vers la médecine de ville et l'implication des pharmacies dans les programmes d'échanges de seringues (PES).

Si la majorité des structures (77 %) rencontrent des partenaires du réseau sanitaire en vue de faciliter les orientations vers d'autres services spécialisés, la médecine de ville ou l'hôpital, la situation diffère de façon singulière au plan local. Ainsi, en Normandie et en Bourgogne-Franche-Comté, seule une structure sur deux environ (50 % et 60 % respectivement) tisse des partenariats avec les acteurs du réseau sanitaire contre près de 9 structures sur dix dans les Pays-de-la-Loire, en Occitanie, Corse, Île-de-France et Nouvelle-Aquitaine.

## Part des CAARUD situés dans la région rencontrant des partenaires sanitaires en 2015



Source : OFDT/DGS, ASA-CAARUD, 2015

# Annexes

## Références réglementaires

Loi n° 2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique, JORF n° 185 du 11 août 2004 (NOR SANX0300055L)

Décret n° 2005-347 du 14 avril 2005 approuvant le référentiel national des actions de réduction des risques en direction des usagers de drogue et complétant le code de la santé publique, JORF n° 88 du 15 avril 2005 (NOR SANP0521129D)

Décret n° 2005-1606 du 19 décembre 2005 relatif aux missions des centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues et modifiant le code de la santé publique (dispositions réglementaires), JORF n° 297 du 22 décembre 2005 (NOR SANP0524015D)

Circulaire n° 2006-01 du 2 janvier 2006 relative à la structuration du dispositif de réduction des risques, à la mise en place des centres d'accueil et d'accompagnement, à la réduction des risques pour usagers de drogues (CAARUD) et à leur financement par l'assurance maladie, BO Santé n° 2006/2 du 15 mars 2006 (NOR SANP0630016C)

Arrêté du 16 janvier 2006 fixant le rapport d'activité type des centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogue, JORF n° 29 du 3 février 2006 (NOR SANP0620349A)

## Références bibliographiques

ASSOCIATION SAFE, Réduction des risques à distance. Résultats en régions pour l'année 2015, 2016, 4 p.

CADET-TAÏROU A. et DAMBÉLÉ S., Les CAARUD en 2010. Analyse des rapports d'activité annuels standardisés ASA-CAARUD, Saint-Denis, OFDT, 2014, 51 p.

CADET-TAÏROU A., SAÏD S. et MARTINEZ M., « Profils et pratiques des usagers des CAARUD en 2012 », Tendances, OFDT, n° 98, 2015, 8 p.

CHALUMEAU M., Les CAARUD en 2008. Analyse nationale des rapports d'activité ASA-CAARUD, Saint-Denis, OFDT, 2010, 21 p.

CHALUMEAU M., STAWINSKI A., TOUFIK A. et CADET-TAÏROU A., Les CAARUD en 2006 et 2007. Analyse nationale des rapports d'activité, Saint-Denis, OFDT, 2010, 21 p.

DUPLESSY C. et POURCHON F., Bilan de 3 ans d'expérimentation de la réduction des risques à distance (2011-2014), Paris, Association SAFE, 2015, 44 p.

FFA, 1ère Audition publique 2.0 "La réduction des risques et des dommages liés aux conduites addictives". Rapport d'orientation et recommandations de la Commission d'audition, Paris, Fédération Française d'Addictologie (FFA), 2016, 19 p.

GANDILHON M. et CADET-TAÏROU A., « Les usages de drogues en espace rural. Populations, marchés, réponse publique », Tendances, OFDT, n° 104, 2015, 4 p.

LERMENIER-JEANNET A., CADET-TAÏROU A. et GAUTIER S., « Profils et pratiques des usagers des CAARUD en 2015 », Tendances, OFDT, n° 120, 2017, 6 p.

## Liste des sigles

BHD : Buprénorphine Haut Dosage

CAARUD : Centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers des drogues

CSAPA : Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie

DGS : Direction générale de la santé

ENa-CAARUD : Enquête nationale auprès des usagers des Centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers des drogues.

ETP : Equivalent temps plein

INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques

MILDECA : Mission interministérielle de la lutte contre les drogues et les conduites addictives

ONDAM : Objectif national de dépenses de l'assurance maladie

OFDT : Observatoire français des drogues et des toxicomanies

RDRD : Réduction des risques et des dommages

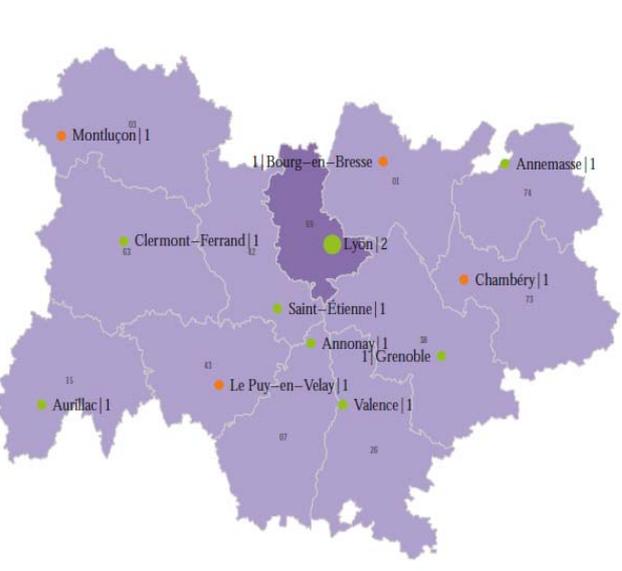
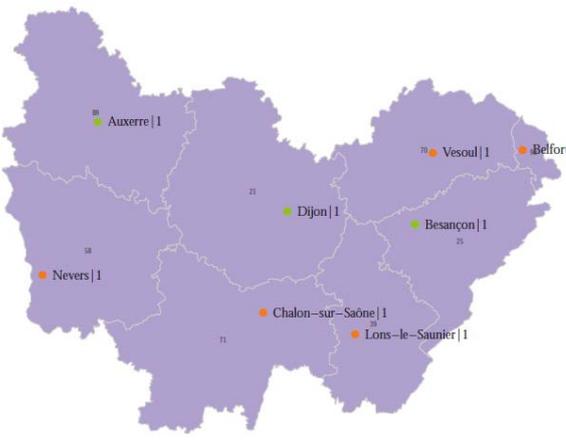
VIH : Virus de l'immunodéficience humaine

VHC : Virus de l'hépatite C

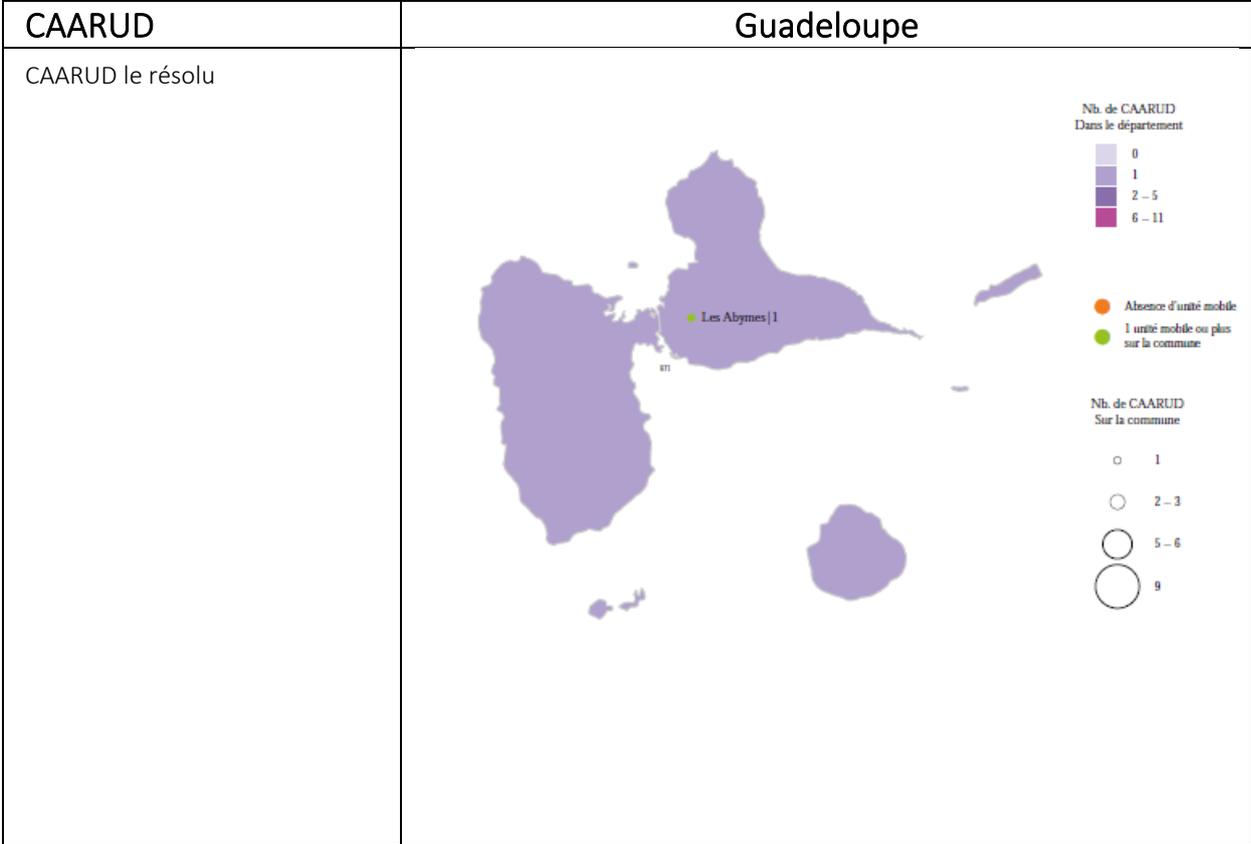
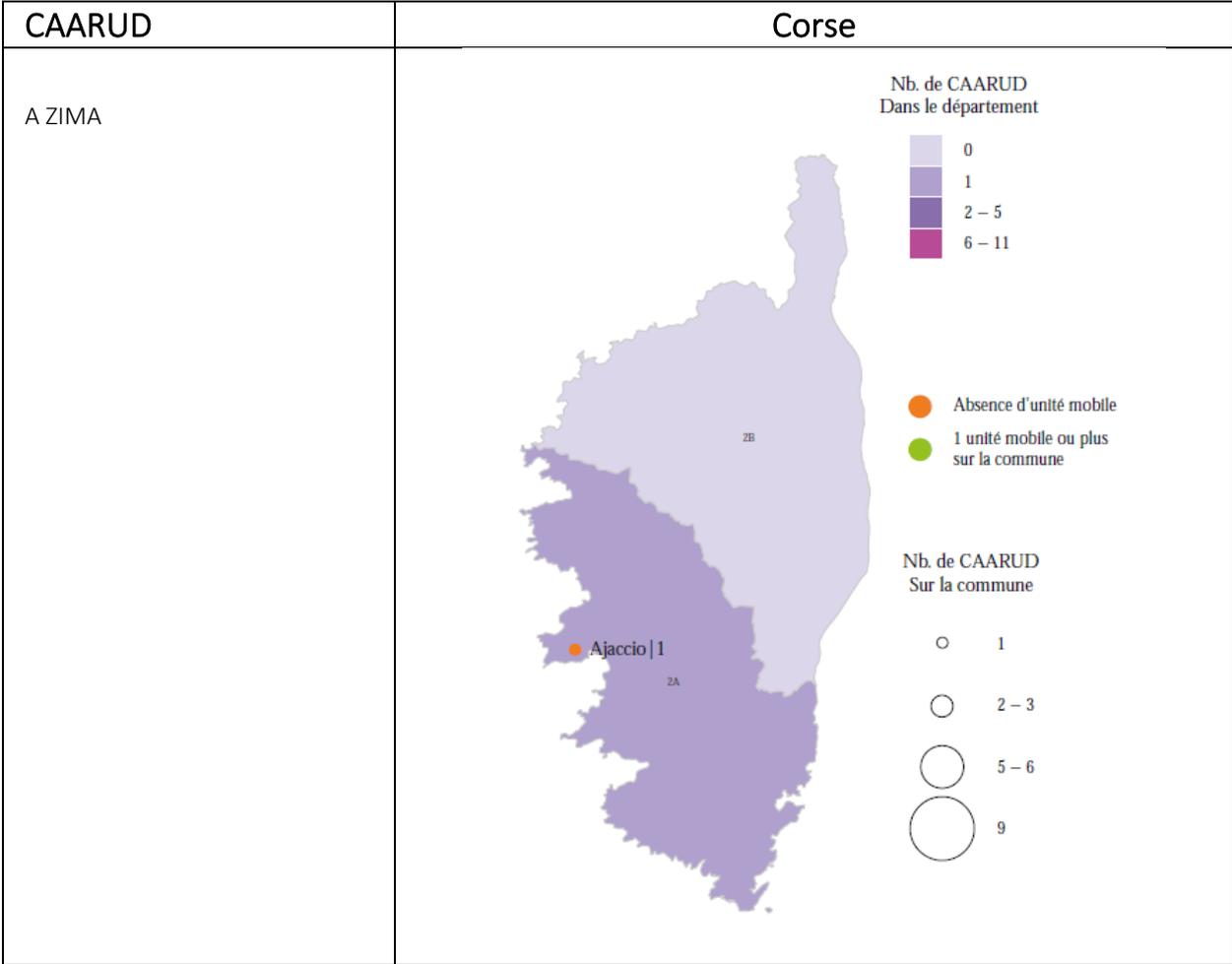
VHB : Virus de l'hépatite B

# Liste des CAARUD

CAARUD	Grand Est
<p>CAARUD AIDES 28                      CAARUD AIDES 37                      CAARUD ALIS36                      CAARUD de VRS                      L'OASIS                      Le 108                      SACADOS</p>	<p>Nb. de CAARUD Dans le département</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>0</li> <li>1</li> <li>2 – 5</li> <li>6 – 11</li> </ul> <p>Absence d'unité mobile (orange dot)                      1 unité mobile ou plus sur la commune (green dot)</p> <p>Nb. de CAARUD Sur la commune</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1</li> <li>2 – 3</li> <li>5 – 6</li> <li>9</li> </ul>
CAARUD	Nouvelle-Aquitaine
<p>AIDES 64 le Scud                      AIDES CAARUD 79                      AIDES CAARUD 86                      BIZIA                      CAARUD 17                      CAARUD 47                      CAARUD Dordogne                      CEID Planterose                      Kit'Kap                      l'étape                      La boutique                      La CASE                      LA SOURCE - LANDES                      ADDICTIONS</p>	<p>Nb. de CAARUD Dans le département</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>0</li> <li>1</li> <li>2 – 5</li> <li>6 – 11</li> </ul> <p>Absence d'unité mobile (orange dot)                      1 unité mobile ou plus sur la commune (green dot)</p> <p>Nb. de CAARUD Sur la commune</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1</li> <li>2 – 3</li> <li>5 – 6</li> <li>9</li> </ul>

CAARUD	Auvergne-Rhône-Alpes
<p>AIDES Bourg en bresse</p> <p>APT</p> <p>CAARUD AIDES ISERE</p> <p>CAARUD AIDES-63</p> <p>LA BOUTIQUE</p> <p>LA PASSERELLE</p> <p>LA PLAGE</p> <p>LE FIL ROUGE - APRETO</p> <p>Le Sémaphore</p> <p>OPPELIA TEMPO</p> <p>Pause Diabolo</p> <p>RIMBAUD</p> <p>RUPTURES</p> <p><b>NOUVELLE STRUCTURE EN ACTIVITE en 2015 à Bourg-en-Bresse (Ain) :</b></p> <p>ASSOCIATION AIDES BOURG EN BRESSE</p>	 <p>Nb. de CAARUD Dans le département</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>0</li> <li>1</li> <li>2 - 5</li> <li>6 - 11</li> </ul> <p>Absence d'unité mobile</p> <p>1 unité mobile ou plus sur la commune</p> <p>Nb. de CAARUD Sur la commune</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1</li> <li>2 - 3</li> <li>5 - 6</li> <li>9</li> </ul>
CAARUD	Bourgogne-Franche-Comté
<p>16 Kay</p> <p>AIDES</p> <p>CAARUD 21</p> <p>CAARUD 25-AIDES T AFC</p> <p>CAARUD 89</p> <p>CARRUD 70</p> <p>ENTR'ACTES FC</p> <p>OPPELIA-Passerelle 39</p>	 <p>Nb. de CAARUD Dans le département</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>0</li> <li>1</li> <li>2 - 5</li> <li>6 - 11</li> </ul> <p>Absence d'unité mobile</p> <p>1 unité mobile ou plus sur la commune</p> <p>Nb. de CAARUD Sur la commune</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1</li> <li>2 - 3</li> <li>5 - 6</li> <li>9</li> </ul>

<p><b>CAARUD</b></p> <p>CAARUD de Saint-Brieuc  CAARUD du Finistère  CAARUD Interm'AIDES  Le Pare-A-ChuteS</p>	<p style="text-align: center;"><b>Bretagne</b></p> <p><b>Nb. de CAARUD Dans le département</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>0</li> <li>1</li> <li>2 – 5</li> <li>6 – 11</li> </ul> <p>● Absence d'unité mobile  ● 1 unité mobile ou plus sur la commune</p> <p><b>Nb. de CAARUD Sur la commune</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 1</li> <li>○ 2 – 3</li> <li>○ 5 – 6</li> <li>○ 9</li> </ul>
<p><b>CAARUD</b></p> <p>CAARUD AIDES 28  CAARUD AIDES 37  CAARUD ALIS36  CAARUD de VRS  L'OASIS  Le 108  SACADOS</p>	<p style="text-align: center;"><b>Centre-Val de Loire</b></p> <p><b>Nb. de CAARUD Dans le département</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>0</li> <li>1</li> <li>2 – 5</li> <li>6 – 11</li> </ul> <p>● Absence d'unité mobile  ● 1 unité mobile ou plus sur la commune</p> <p><b>Nb. de CAARUD Sur la commune</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 1</li> <li>○ 2 – 3</li> <li>○ 5 – 6</li> <li>○ 9</li> </ul>

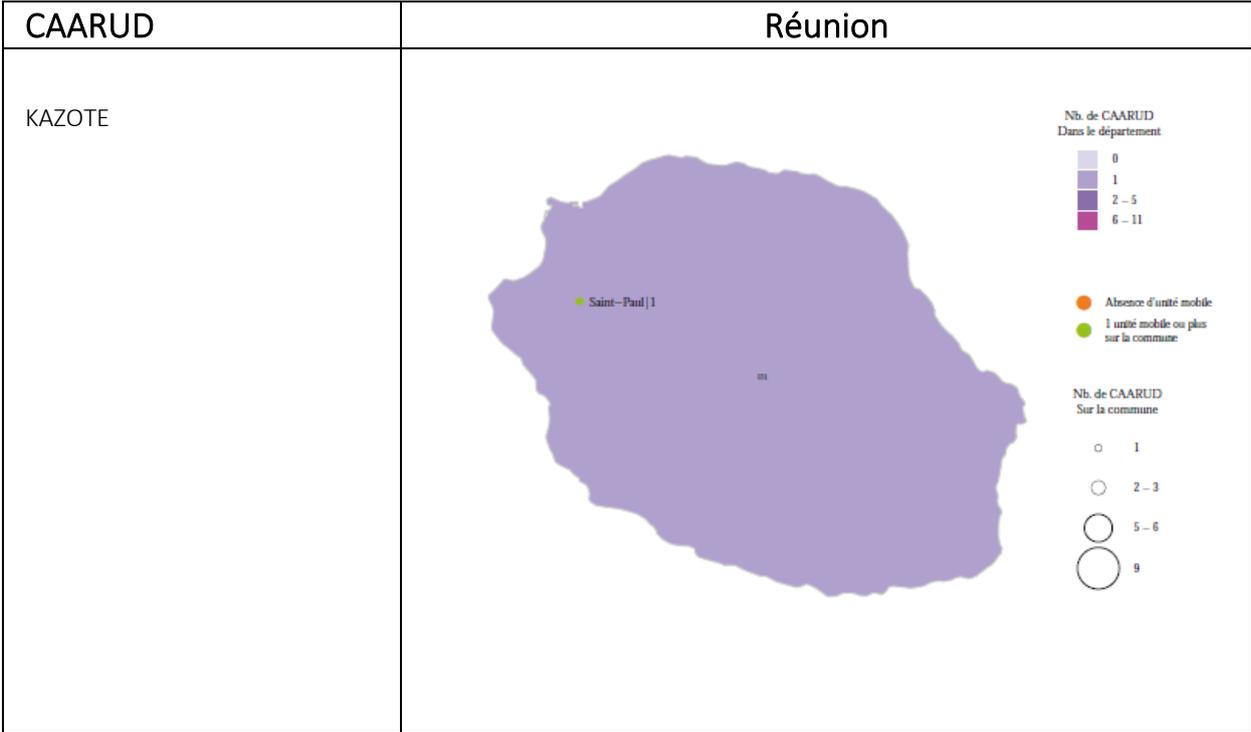


CAARUD	Guyane
CAARRUD IN'PACT CAARUD AKATIJ CAARUD/RDS	<p>Nb. de CAARUD Dans le département</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>0</li> <li>1</li> <li>2 - 5</li> <li>6 - 11</li> </ul> <p>● Absence d'unité mobile ● 1 unité mobile ou plus sur la commune</p> <p>Nb. de CAARUD Sur la commune</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 1</li> <li>○ 2 - 3</li> <li>○ 5 - 6</li> <li>○ 9</li> </ul>
CAARUD	Île-de-France
Aides Paris Les Halles Association PROSES Boréal BOUTIQUE 18 CAARUD AIDES du Val D'oise CAARUD AURORE 93 AULNAY SOUS BOIS (reprise de First) CAARUD EGO - ASSOCIATION AURORE CENTRE BEAUREPAIRE CILDT COORDINATION TOXICOMANIES Emergences 77 Nord Fressonne Inter'l'UD 77 KALEIDOSCOPE NOVA DONA PPMU SIDA Paroles Visa94 YUCCA	<p>Nb. de CAARUD Dans le département</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>0</li> <li>1</li> <li>2 - 5</li> <li>6 - 11</li> </ul> <p>● Absence d'unité mobile ● 1 unité mobile ou plus sur la commune</p> <p>Nb. de CAARUD Sur la commune</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 1</li> <li>○ 2 - 3</li> <li>○ 5 - 6</li> <li>○ 9</li> </ul>

CAARUD	Occitanie																														
<p>ACCUEIL INFO DROGUE ET ADDICTIONS 11</p> <p>AIDES</p> <p>AIDES BEZIERS</p> <p>AIDES NIMES</p> <p>ASUD-Nîmes</p> <p>AXESS PREVENTION SOIN ADDICTION</p> <p>CAARUD 09</p> <p>CAARUD 46</p> <p>CAARUD ASCODE</p> <p>EPICE 12</p> <p>EPICE 82</p> <p>Intermède</p> <p>LOGOS</p> <p>POLE SANTE</p> <p>Réduire Les Risques</p> <p>Riposte</p> <p>TARN ESPOIR CAARUD du TARN</p> <p>TRACS 65</p>	<p><b>Nb. de CAARUD Dans le département</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>0</li> <li>1</li> <li>2 – 5</li> <li>6 – 11</li> </ul> <p><b>Nb. de CAARUD Sur la commune</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1</li> <li>2 – 3</li> <li>5 – 6</li> <li>9</li> </ul> <p><b>Legend:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Orange dot: Absence d'unité mobile</li> <li>Green dot: 1 unité mobile ou plus sur la commune</li> </ul> <p><b>Map Data:</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Commune</th> <th>Nb. de CAARUD</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>Cahors</td><td>1</td></tr> <tr><td>Villefranche-de-Rouergue</td><td>1</td></tr> <tr><td>Bagnoles-sur-Cèze</td><td>1</td></tr> <tr><td>Montauban</td><td>1</td></tr> <tr><td>Auch</td><td>1</td></tr> <tr><td>Toulouse</td><td>2</td></tr> <tr><td>Castres</td><td>1</td></tr> <tr><td>Montpellier</td><td>2</td></tr> <tr><td>Nîmes</td><td>3</td></tr> <tr><td>Tarbes</td><td>1</td></tr> <tr><td>Carcassonne</td><td>1</td></tr> <tr><td>Béziers</td><td>1</td></tr> <tr><td>Foix</td><td>1</td></tr> <tr><td>Perpignan</td><td>1</td></tr> </tbody> </table>	Commune	Nb. de CAARUD	Cahors	1	Villefranche-de-Rouergue	1	Bagnoles-sur-Cèze	1	Montauban	1	Auch	1	Toulouse	2	Castres	1	Montpellier	2	Nîmes	3	Tarbes	1	Carcassonne	1	Béziers	1	Foix	1	Perpignan	1
Commune	Nb. de CAARUD																														
Cahors	1																														
Villefranche-de-Rouergue	1																														
Bagnoles-sur-Cèze	1																														
Montauban	1																														
Auch	1																														
Toulouse	2																														
Castres	1																														
Montpellier	2																														
Nîmes	3																														
Tarbes	1																														
Carcassonne	1																														
Béziers	1																														
Foix	1																														
Perpignan	1																														
CAARUD	Martinique																														
<p>CAARUD de la Croix-ROUGE française Antilles</p>	<p><b>Nb. de CAARUD Dans le département</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>0</li> <li>1</li> <li>2 – 5</li> <li>6 – 11</li> </ul> <p><b>Nb. de CAARUD Sur la commune</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1</li> <li>2 – 3</li> <li>5 – 6</li> <li>9</li> </ul> <p><b>Legend:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Orange dot: Absence d'unité mobile</li> <li>Green dot: 1 unité mobile ou plus sur la commune</li> </ul> <p><b>Map Data:</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Commune</th> <th>Nb. de CAARUD</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>Fort-de-France</td><td>1</td></tr> </tbody> </table>	Commune	Nb. de CAARUD	Fort-de-France	1																										
Commune	Nb. de CAARUD																														
Fort-de-France	1																														

<p><b>CAARUD</b></p> <p>ABEJ Solidarité - Point de Repère  AIDES Nord Pas de Calais  ATYPIK  CAARUD L'INSTANT  CAARUD SATO-PICARDIE  ELLIPSE-Pôle Addictologie de la  Sauvegarde du Nord  ITINERAIRES ENTR'ACTES  Joao  La Parenthèse  mediane  Oxygène  PAZAPA  Point Fixe Pole Addictologie, La  Sauvegarde du Nord  sleep'in - association Le cèdre  bleu  Spiritek  TARMAC ( Association Greid)</p> <p><b>NOUVELLE STRUCTURE EN  ACTIVITE en 2015 à Saint  Quentin (Aisne) :</b></p> <p>LA K-FET</p>	<p style="text-align: center;"><b>Hauts-de-France</b></p> <p><b>Nb. de CAARUD Dans le département</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>0</li> <li>1</li> <li>2 - 5</li> <li>6 - 11</li> </ul> <p><b>Nb. de CAARUD Sur la commune</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1</li> <li>2 - 3</li> <li>5 - 6</li> <li>9</li> </ul> <p><b>Legend:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Orange dot: Absence d'unité mobile</li> <li>Green dot: 1 unité mobile ou plus sur la commune</li> </ul> <p><b>Map Data:</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Commune</th> <th>Nb. de CAARUD</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>Boulogne-sur-Mer</td><td>1</td></tr> <tr><td>Calais</td><td>1</td></tr> <tr><td>Dunkerque</td><td>1</td></tr> <tr><td>Faches-Thirnesnil</td><td>1</td></tr> <tr><td>Lens</td><td>1</td></tr> <tr><td>Mortataire</td><td>1</td></tr> <tr><td>Amiens</td><td>1</td></tr> <tr><td>Valenciennes</td><td>1</td></tr> <tr><td>Tourcoing</td><td>1</td></tr> <tr><td>Roubaix</td><td>1</td></tr> <tr><td>Lille</td><td>6</td></tr> </tbody> </table>	Commune	Nb. de CAARUD	Boulogne-sur-Mer	1	Calais	1	Dunkerque	1	Faches-Thirnesnil	1	Lens	1	Mortataire	1	Amiens	1	Valenciennes	1	Tourcoing	1	Roubaix	1	Lille	6
Commune	Nb. de CAARUD																								
Boulogne-sur-Mer	1																								
Calais	1																								
Dunkerque	1																								
Faches-Thirnesnil	1																								
Lens	1																								
Mortataire	1																								
Amiens	1																								
Valenciennes	1																								
Tourcoing	1																								
Roubaix	1																								
Lille	6																								
<p><b>CAARUD</b></p> <p>CAARUD 27  CAARUD 76  CAARUD de l'EPSM de CAEN  CAARUD EsKapade  CAARUD LA BOUSSOLE  DROG'AIDE 61  L'Agora - Association la  Passerelle</p>	<p style="text-align: center;"><b>Normandie</b></p> <p><b>Nb. de CAARUD Dans le département</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>0</li> <li>1</li> <li>2 - 5</li> <li>6 - 11</li> </ul> <p><b>Nb. de CAARUD Sur la commune</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1</li> <li>2 - 3</li> <li>5 - 6</li> <li>9</li> </ul> <p><b>Legend:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Orange dot: Absence d'unité mobile</li> <li>Green dot: 1 unité mobile ou plus sur la commune</li> </ul> <p><b>Map Data:</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Commune</th> <th>Nb. de CAARUD</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>Alençon</td><td>1</td></tr> <tr><td>Caen</td><td>1</td></tr> <tr><td>Evreux</td><td>1</td></tr> <tr><td>Le Havre</td><td>1</td></tr> <tr><td>Elbeuf</td><td>1</td></tr> <tr><td>Rouen</td><td>2</td></tr> </tbody> </table>	Commune	Nb. de CAARUD	Alençon	1	Caen	1	Evreux	1	Le Havre	1	Elbeuf	1	Rouen	2										
Commune	Nb. de CAARUD																								
Alençon	1																								
Caen	1																								
Evreux	1																								
Le Havre	1																								
Elbeuf	1																								
Rouen	2																								

<p><b>CAARUD</b></p> <p>AIDES 53          Association Aides 85          CAARUD ALiA          CAARUD MONTJOIE          L 'ACOTHE          Oppelia-La Rose des Vents</p>	<p style="text-align: center;"><b>Pays de la Loire</b></p> <p>Nb. de CAARUD Dans le département</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>0</li> <li>1</li> <li>2 - 5</li> <li>6 - 11</li> </ul> <p>Absence d'unité mobile          1 unité mobile ou plus sur la commune</p> <p>Nb. de CAARUD Sur la commune</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1</li> <li>2 - 3</li> <li>5 - 6</li> <li>9</li> </ul>
<p><b>CAARUD</b></p> <p>AIDES VAR          Association L'ELF CAARUD "Tout Homme es Citoyen"          ASUD "Mars SayYeah"          CAARUD 31/32 - Association Bus 31/32          CAARUD HOPITAUX SUD          CAARUD LOU PASSAGIN          caarud sleep in marseille          ENTRACTES          La Boutik          Le PATIO          LE TIPI          POINT ALPHA          TOTEM ET TABOU</p>	<p style="text-align: center;"><b>Provence-Alpes-Côte d'Azur</b></p> <p>Nb. de CAARUD Dans le département</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>0</li> <li>1</li> <li>2 - 5</li> <li>6 - 11</li> </ul> <p>Absence d'unité mobile          1 unité mobile ou plus sur la commune.</p> <p>Nb. de CAARUD Sur la commune</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1</li> <li>2 - 3</li> <li>5 - 6</li> <li>9</li> </ul>





Financés par l'Assurance maladie, les Centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour les usagers de drogues (CAARUD) sont des structures médico-sociales qui ont pour mission de limiter l'impact des consommations de drogues, en particulier les infections virales et la mortalité par surdose, en informant sur les risques liés aux différentes substances et à leurs modalités de consommation, en permettant l'accès à du matériel de consommation réduisant ces risques (seringues stériles, filtres, pailles, pipes à crack, embouts...) et en favorisant l'accès aux soins et aux droits sociaux (Article L.341 I-8 du Code de la santé publique).

Les CAARUD remplissent chaque année un rapport d'activité type qui permet de décrire de façon globale et homogène l'activité de ces centres. Ce rapport de synthèse présente les données d'activité de l'année 2015.

**OFDT - 69 rue de Varenne  
CS 70780 - 75700 Paris Cedex 07**

---

**[www.ofdt.fr](http://www.ofdt.fr)**

ISBN : 979-10-92728-46-0

Crédits photographiques : © Monticellillo / © Prostock-studio (Adobe Stock)